

LA LONGUE MARCHÉ DE RÉSISTANCE POUR L'INTÉGRITÉ DU CONGO

DE LA PÉRIODE LÉOPOLDIENNE À LA FIN DE LA GUERRE FROIDE

« J'éprouve pour la nation congolaise une admiration profonde. Elle n'a pas sombré sous le coup des prédateurs étrangers et des corrompus autochtones. Dans les pires souffrances, elle est restée debout, a conservé son unité et préservé sa dignité. »

(Jean Ziegler)

Introduction

**Isidore NDAYWEL
È NZIEM,**

Professeur émérite
de l'Université de
Kinshasa. Membre de
l'Académie Congolaise
des Sciences et de
l'Académie Africaine
des Sciences
Religieuses, Politiques
et Sociales ;
Membre
Correspondant
honoraire de
l'Académie Royale des
Sciences d'Outre-Mer
de Belgique.
isidorendaywel@
yahoo.fr

Le 7 juillet 1960, le Congo faisait son entrée, en tant que république, dans la vie internationale par son admission au sein de l'Organisation des Nations-Unies. La Tunisie, seul État africain membre du Conseil de Sécurité, présenta sa candidature, insistant sur le fait qu'il constituait un État... « *démocratiquement organisé, ayant en main un appareil de gouvernement normal lui permettant d'assurer l'ordre et la stabilité à l'intérieur et de faire face à ses obligations extérieures* ». Le Congo serait donc « en mesure de remplir les devoirs que comporte la Charte pour les « *États membres de l'ONU* »¹. À l'unanimité, le Conseil marqua son accord et recommanda à l'Assemblée générale d'accueillir la jeune république en son sein.

Au cours de la même séance du 7 juillet, le délégué de l'URSS déclara : « *La naissance du Congo indépendant est un coup sérieux porté à ce système colonial qui s'écroule de manière définitive, et également, au mythe érigé par les colonisateurs, à savoir le Congo colonie modèle* ». Le représentant soviétique introduisait le Congo, fraîchement indépendant, dans la *guerre froide*² par la grande porte. Il s'agit de ce grand conflit qui partageait le

1 J. GERARD-LIBOIS, « L'intervention de l'ONU dans l'imbroglio congolais... et international », *Congo-Zaïre : la colonisation, l'indépendance, le régime Mobutu et demain ?*, Bruxelles, GRIP, 1989, p. 79.

2 Voir la synthèse de Georges-Henri SOUTOU, *La guerre froide 1943-1990*, Paris, Fayard/Pluriel, 2010.

monde à partir du lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, et dans lequel le Congo colonial avait déjà été impliqué. L'enjeu était les minerais stratégiques qu'il détenait. Rien que son uranium n'avait-il pas joué un rôle majeur dans la victoire des alliés en 1945, par la fabrication des bombes atomiques que les Américains avaient larguées au Japon, sur les villes d'Hiroshima et Nagasaki, les 6 et 9 août ?

Soixante-quinze ans plus tôt, le même Congo avait également fait son entrée dans la vie internationale d'alors, sous le nom de *l'État Indépendant du Congo*. La grande année a été celle de 1885 qui marquait la fin de la conférence de Berlin. La reconnaissance du nouvel État s'était réalisée par une succession d'événements : la notification à la Conférence de l'acte de reconnaissance par les Puissances présentes de la neutralité des territoires de l'Association internationale du Congo (AIC) et la reconnaissance du nouvel État comme membré de la *Société des Nations* (23 février) ; la reconnaissance du nouvel État par l'empire ottoman dont faisaient partie l'Égypte et le sultanat de Zanzibar (25 juin) ; proclamation d'indépendance du Congo à Bruxelles (29 mai) et à Vivi au Congo (1^{er} juillet)³. Pour boucler la boucle, il y eut, le 1^{er} août, la notification ci-après de Léopold II aux Chefs d'État des quatorze Puissances signataires de l'Acte de Berlin et à d'autres États non signataires, parmi lesquels le Saint-Siège et Haïti, et qui fixa le nom officiel de l'État et l'identité de son souverain : « *Je suis en mesure de porter à la connaissance de votre Majesté et de son Gouvernement que les possessions de l'Association Internationale du Congo formeront désormais l'État Indépendant du Congo. J'ai en même temps l'honneur d'informer votre Majesté et son Gouvernement qu'autorisé par les Chambres législatives belges à devenir le chef du nouvel état, j'ai pris, d'accord avec l'association, le titre de souverain de l'État Indépendant du Congo (...)*⁴ »

L'État du Congo était bâti sur un étrange paradoxe. Sur le terrain, d'une part, il repose sur des bases solides : l'unité du bassin du fleuve éponyme dont les trois quarts de l'espace du bassin forment son territoire ; le partage des mêmes cultures bantouphones ; un territoire national constitué de la jonction des deux espaces marchands dirigés vers les deux océans, indien et atlantique. À cela s'ajoutent la permanence de ses frontières, ainsi que le formatage de sa modernité d'origine coloniale par la seule et unique métropole belge, pendant près de trois quarts de siècle. Sur le plan institutionnel, d'autre part, l'État nouveau-né constituait une fiction. Il avait été reconnu avant que ses frontières ne soient fixées, que son espace ne soit organisé et surtout, que sa population ne soit correctement informée de ce qui lui arrivait.

3 *Bulletin officiel de l'EIC*, 1885, pp. 25 et sv.

4 SALMON, « La nature juridique de l'État Indépendant du Congo et des entités qui l'ont précédé », *Le centenaire de l'État Indépendant du Congo. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1988, pp. 147-182.

Malgré l'exceptionnelle antériorité de ces frontières dans l'Afrique subsaharienne – puisque les traités qui les fixaient avaient été conclus entre 1887 et 1910 – son instabilité était inscrite dans sa situation particulière, n'ayant jamais cessé d'être, depuis ce temps-là, au cœur des stratégies mondiales de l'économie et de la défense. Cette situation qui est apparemment une chance pour accéder à un décollage rapide et définitif est en réalité un défi quasi insurmontable, celui d'arriver à tracer sa voie propre dans l'arène des intérêts stratégiques multiples et divergents portés par des forces diplomatiques, financières et militaires, foncièrement antagonistes. Reprenons-en la formule heureuse de l'historien belge, David Van Reybrouck : *« Aucun pays au monde n'a eu autant de chance que lui (le Congo) avec ses ressources naturelles. Ces cent-cinquante dernières années, chaque fois que le marché international a exprimé une demande pressante pour une certaine matière première, le Congo s'est avéré disposer de gigantesques réserves de la marchandise convoitée : l'ivoire à l'époque de la reine Victoria, le caoutchouc après l'invention du pneu gonflable, le cuivre lors de la forte expansion industrielle et militaire, l'uranium durant la guerre froide, le coltan à l'ère de la téléphonie mobile⁵ »*.

De nos jours, on devrait ajouter... le cobalt à l'ère de l'invention des voitures électriques, sans compter le fait que, pour assurer la révolution verte et la transition écologique, le pays offrait déjà le massif forestier du bassin du Congo, le plus important après celui de l'Amazonie ; s'agissant de la pénurie mondiale d'eau douce, il se positionnait déjà comme le principal château d'eau du monde par ses nombreux cours d'eau.

L'accumulation de tant d'opportunités devrait être une chance pour propulser toute l'Afrique dans la voie du progrès. Le Congo serait donc une terre de combat ; combat entamé par Léopold II, poursuivi par le colonisateur belge et, à présent, entre les mains des Congolais, pour leur propre intérêt et celui de tout le continent.

Parcourons ici les principales étapes de cette longue marche.

I. Les résistances de l'ère coloniale

Cette première séquence historique a enregistré une succession de situations qui auraient pu conduire à une remise totale en question de la carte du Congo, au moment où ses frontières étaient encore balbutiantes.

Rappelons d'abord que le Congo aurait pu se réaliser comme un État lusophone, si le Portugal, présent dans la région côtière atlantique, avait pu conserver son hégémonie et s'il avait eu la capacité de l'étendre sur l'ensemble du bassin du Congo. Les traces de cette présence portugaise demeurent encore perceptibles sur le plan linguistique par l'emprunt à la langue portugaise de plusieurs noms, par l'africanisation de plusieurs prénoms devenus des noms de famille et, surtout, par la graphie du nom du pays qui est /Congo/ et non /Kongo/.

5 D. VAN REYBROUCK, *Le Congo, une histoire*, Paris, Actes Sud, 2012, pp. 139-140.

De même, ce pays aurait pu se retrouver dans le giron britannique, dès le départ, si Londres n'avait pas fait la fine bouche aux offres de ses deux éminents explorateurs : Verney-Lovet Cameron (1844-1894) et plus tard, Henry Morton Stanley, après tant d'autres expéditions menées par ses ressortissants. Cameron avait parcouru certaines parties du Haut-Congo, y avait conclu des traités avec des chefs locaux, accordant à l'Angleterre un protectorat sur leur pays. Il avait même fait la proclamation de prendre possession du bassin du Congo au nom de la souveraineté anglaise. À son retour à Londres en 1875, il soumit ses traités et cette proclamation au gouvernement de son pays qui les rejetèrent. Stanley n'eut pas plus de chance. Après sa découverte du cours du Congo, Il avait décidé d'offrir avant tout à son pays, la Grande-Bretagne, l'immense région qu'il venait de traverser, malgré l'invitation insistante de Léopold II que lui présenta ses émissaires. Mais, une fois de plus, le Foreign Office rejeta cette offre.

Avant le « partage » européen de l'Afrique à Berlin, cette région subissait déjà, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, une sorte de partage interne. Comme le rappelle Zana Etambala, l'Égypte s'était aventurée à la conquête du Soudan et voulait pousser vers le Nord de l'Ouganda ; les commerçants de Khartoum étaient arrivés jusqu'en Uélé où ils avaient déstabilisé le Nord du Congo dès les années 1860. Vers 1875, les Azande étaient soumis au gouvernement égyptien. Les Arabo-Swahili marchaient de l'Afrique orientale vers l'Est du Congo où ils établissaient des bases sur le Lualaba et dominèrent ainsi le Maniema. Tippu-Tip, qui s'était installé à Kasongo et était parvenu à se faire reconnaître comme le plus fort parmi les commerçants de Nyangwe et de Kasongo, avait essayé d'organiser un « État » entre le Lualaba et la Lomami tout en fondant des alliances avec des grands chefs locaux. Au Sud, un traitant d'origine est-africaine, Mushid (M'Siri) s'était taillé un État dans le Haut-Katanga⁶.

Cette situation singulière allait interférer dans les difficultés qui allaient surgir dans la suite.

Première tentative : l'éclatement de l'État indépendant du Congo à l'ordre du jour (1890-1906)

Cinq ans après la Conférence de Berlin, aurait pu éclater une première guerre économique internationale. L'enjeu, les terres du Katanga et la découverte de son immense potentiel minier.

En 1885, cette région méridionale ne faisait partie du Congo que sur papier, la carte accompagnant la Déclaration de neutralité notifiée le 1^{er} août aux Puissances signataires de l'Acte de Berlin. Léopold II et Stanley ne l'avaient inséré pour la première fois sur la carte du Congo que le 8

6 M. ZANA ETAMBALA, « L'histoire de la formation des frontières de l'État du Congo de la Conférence géographique en 1876 jusqu'à son indépendance », J. OMASOMBO, et P. BOUVIER, *Décentralisation et espaces du pouvoir*, Tervuren MRAC, 2014, pp. 238, 241-142.

novembre 1884. Il s'agissait de la carte qui fut annexée à la Convention signée avec l'Allemagne, en compensation de la région du Kwilu-Niari que le Congo perdait et qu'on croyait être fort riche. Dans ce climat de morosité, rien de concret n'avait encore été envisagé puisqu'on ignorait totalement les richesses dont il regorgeait et qui étaient incomparables avec ce que possédait le Kwilu-Niari.

Tout changea en 1890, à la suite d'une initiative audacieuse des Britanniques. Cecil Rhodes, Premier ministre de la colonie du Cap, reçut la mission de conquérir les terres septentrionales ainsi que le Transvaal en vue de les exploiter et de les gouverner. La mise en œuvre du grand projet britannique de relier le Cap au Caire était donc en marche. Les Anglais étaient donc décidés d'appliquer la politique du fait accompli ; ils ne manifestèrent aucun empressement à signer avec l'EIC la Convention portant sur la frontière sud-est du Congo. Il était clair, dans cette logique, que le Katanga appartiendrait à son premier occupant. Les premiers assauts en vue de la balkanisation du Congo étaient plus que visibles avant même la consolidation de ses frontières.

Il n'en fallait pas davantage pour alerter Léopold II. Entre 1890 et 1893, il organisa coup sur coup quatre expéditions pour régler ce problème. D'abord, en urgence, le Commandant de Lusambo, le Lieutenant Paul-Amedée Le Marinel, fut chargé de foncer vers le Katanga à la tête d'un corps expéditionnaire, pour créer un premier poste et faire reconnaître par le roi yeke à Bunkeya, Mushid Ngelengwa (alias « M'Siri »), le drapeau de l'État Indépendant du Congo. La mission fut réalisée en décembre 1890 mais le succès ne fut pas au rendez-vous. Mushid refusa d'arborer le drapeau de l'EIC. La seule concession qu'il fit fut la fondation d'un poste au bord de la Lufoï, à deux journées de marche de Bunkeya. Ce qui fut fait en juin 1891.

Trois autres expéditions furent nécessaires pour parvenir à occuper le Katanga. Il s'agit de celles d'Alexandre Delcommune, du Comandant Lucien Bia, puis finalement, celle du capitaine Grant Stairs. C'est au cours de cette dernière mission que Mushid Ngelengwa fut tué le 20 décembre 1891 d'une balle tirée par le capitaine Omer Bodson. Enfin, le Katanga fut confirmé comme partie intégrante du Congo. Un accord intervint enfin le 12 mai 1894 entre l'EIC et le gouvernement britannique fixant la frontière entre les deux « possessions ». Il s'agit de la frontière avec la Rhodésie du nord, la future Zambie.

Et, pour être certain que cet accord sera respecté, la stratégie utilisée par Léopold II fut d'offrir aux Britanniques comme appât la participation à l'exploitation du Katanga, surtout que c'est la *British South Africa Company* de Cecil John Rhodes qui fut la première à révéler l'identité minière du Katanga. Cette société, organisant, le 22 janvier 1899, des expéditions au sud de Kipushi, confirma l'existence des gisements aurifères considérables

vers le nord, au-delà de la ligne frontalière. Cette coopération aboutit à la création du Comité Spécial du Katanga (SCK), le 19 juin 1900. Avec l'implication de la Société Générale de Belgique, furent créées trois grandes sociétés au cours de la seule année 1906 : l'UMHK, *Union Minière du Haut-Katanga* (28 octobre), la BCK, *Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga* (31 octobre) et la FORMINIERE, *Société internationale forestière et minière* (6 novembre).

Mais, la hache de guerre ne fut pas totalement enterrée. La Grande-Bretagne ne mit une sourdine à ses ambitions déclarées que parce qu'elle misait sur une autre stratégie plus globale pour obtenir l'éclatement du Congo à son avantage. À cause des scandales d'exploitation du caoutchouc, la campagne anti-léopoldienne battait son plein. À la suite du rapport accablant de son consul à Boma, Roger Casement, et celui de la Commission internationale d'enquête, elle s'engagea dans le combat pour une nouvelle conférence des Puissances signataires de l'Acte de Berlin, pour statuer sur des dispositions nouvelles à prendre du fait de la défaillance de Léopold II à qui le Congo avait été confié. L'affaire était sérieuse : elle était prise en charge par le roi d'Angleterre lui-même, Edouard VII, et avait séduit le président des USA, Théodore Roosevelt, interpellé par les témoignages accablants de ses compatriotes afro-américains, George Washington Williams et le pasteur William Henry Sheppard, celui qui, en son temps, avait été surnommé le « Livingstone noir de l'Afrique ».

C'est pour rendre caduc ce dangereux projet qui risquait de changer le sort du Congo et le soumettre à une nouvelle partition, que Léopold II précipita sa cession à la Belgique, alors qu'il n'avait cessé jusque-là de postposer cette échéance, pourtant prévue dans son testament. La décision, prise en 1907, fut finalisée par la promulgation de la Loi du 18 octobre 1908. L'élaboration de cette Loi, qualifiée de Charte Coloniale, avait duré toute une année.

La Grande-Bretagne ne désarma pas pour autant. Elle retarda la reconnaissance de cette cession à la Belgique. À ses yeux, les Belges n'étaient pas crédibles ni moralement, ni financièrement, ni techniquement pour coloniser un Congo quatre-vingt fois plus vaste qu'elle-même. Elle finit par changer d'avis pour une toute autre raison : la perspective d'éclatement de la guerre mondiale 1914-18. Il devenait nécessaire, pour la Grande-Bretagne, de mener une opération de charme à l'égard de la Belgique pour éviter qu'elle ne bascule dans le camp allemand. De plus, toujours dans la perspective de la guerre qui s'annonçait, elle avait besoin, en Afrique, de négocier le passage de ses troupes par le territoire du Congo belge pour aller combattre les Allemands de l'Afrique orientale allemande (Rwanda-Burundi-Tanganyika). C'est ainsi qu'elle n'avait pas été insensible à l'offre commerciale si séduisante qui lui avait été faite par le ministre belge des Colonies, Jules Renkin, de participer à la mise en valeur du Congo. Sa société

Lever Brothers Limited, spécialisée dans la fabrication du savon à base d'huile de palme, avait créé en 1911 sa filiale congolaise, la *Compagnie des Huileries du Congo belge* (HCB) qui reçut des terres à fortes concentrations de palmier elaeïs qui allaient lui permettre d'implanter ses usines à *Leverville* (Lusanga) sur le Kwilu, à *Brabanta* (Mapangu) sur le Kasai, à *Flandria* (Boteka) sur la Ruki ainsi qu'à *Alberta* (Ebonda) et à *Elisabetha* (Lokutu) sur le fleuve.

C'est ainsi qu'en 1913, la veille de l'éclatement de la guerre, elle finit par reconnaître l'existence de la colonie belge. La guerre économique, qui avait éclaté en 1890, connut une accalmie de taille. En 1917, les HCB se dotèrent d'une filiale commerciale, la SEDEC (Société d'Entreprises Commerciales).

Deuxième tentative : le Congo à l'épreuve des revendications allemandes (1894-1940)

La région des Grands Lacs était convoitée pour ses paysages pittoresques et son climat doux. Déjà, ses plus hauts sommets, avec neiges éternelles, avaient fait l'objet d'un partage équitable et négocié entre Puissances qui avaient des prétentions dans cette contrée : Léopold II avait le Ruwenzori dont le pic Marguerite atteignait les 5.119m ; la reine Victoria d'Angleterre avait le mont Kenya (5.119m) ; l'empereur allemand, Guillaume II, avait la possession du Kilimandjaro avec sa haute altitude de 5.885m. Quant à la frontière de l'EIC dans cette région, la carte accompagnant la Déclaration de neutralité du 1^{er} août 1885, la déterminait comme suit : « *La crête de partage des eaux du Nil et du Congo jusqu'à l'intersection de cette crête avec le 30^e méridien Est de Greenwich (27°40' Paris) ; le prolongement de cette même crête de partage jusqu'à sa seconde intersection avec le susdit 30^e méridien Est de Greenwich ; le 30^e degré de longitude Est de Greenwich jusqu'à la hauteur de 1°20' de latitude Sud ; une ligne droite, menée de l'intersection du 30^e degré de longitude Est avec le parallèle de 1°20' de latitude Sud jusqu'à l'extrémité septentrionale du lac Tanganyika ; une ligne médiane du lac Tanganyika (...)* »

Le Congo s'étendait ainsi au-delà du lac Kivu. En faisaient également partie le Sud-Ouest de l'Ouganda actuel, le Rwanda occidental et la plaine de Rusizi à l'Ouest du Burundi. Mais la connaissance de la région était fort approximative. Même l'existence du Kivu était méconnue. C'est le Comte allemand Gustaf Adolf Von Götzen qui traversa le Rwanda dans toute sa longueur pour la première fois en octobre 1894 et qui révéla son existence. Le 17 février 1895 à Bruxelles, il confirma que ce lac était bel et bien situé dans le territoire de l'EIC.

On sentait toutefois que l'Allemagne impériale avait tendance à vouloir élargir ses possessions coloniales. Au demeurant, une opinion dans l'air du temps estimait que le partage de l'Afrique avait été mal fait et que celui-

ci méritait d'être corrigé. Dans cet hypothétique projet où l'on écarterait le Portugal et Léopold II, les Français se voyaient posséder le Nord de l'Afrique, la Grande-Bretagne le Sud et l'Allemagne, le Centre. Dans cette option, l'Allemagne prit de l'Initiative. Elle proposa à Léopold II le remplacement de la ligne conventionnelle formant les limites respectives de l'EIC et de l'Afrique orientale allemande, par une frontière naturelle plus facilement repérable sur le terrain. La réponse fut mitigée mais elle eut l'avantage de rouvrir des négociations. Celles-ci furent longues, complexes et suspicieuses. Dans ce contexte d'affrontement, face au poste d'Uvira fondée par l'EIC, le capitaine allemand Ramsay créa en 1896 une station militaire à Ujdjidi et fonda en 1897 le poste d'Usumbura (future Bujumbura)⁷. Finalement, tout finit par s'arranger lors des travaux de la Conférence de Bruxelles en 1910. Les instruments de ratifications de la nouvelle Convention furent échangés le 27 juillet 1911. La nouvelle frontière traverse le lac Kivu... « elle suit une ligne partant de la Rusizi, aboutit au Nord en un point de la rive situé à égale distance de Goma et de Gisenyi, laissant à l'ouest les îles Iwinza, Nyamaronga, Kiwdji et Kitanga, et à l'est les îles Kikaya, Gombo, Kumenie et Wau Wau qui appartiendront respectivement à la Belgique et à l'Allemagne »⁸.

Cette révision faisait en réalité partie d'une ambition plus globale de la part de l'Allemagne qui s'était décidée à son tour de se tailler un empire colonial. Certes, lors du premier partage, elle avait acquis le Togo, le Kamerun, le Sud-ouest africain (Namibie actuelle) et un peu plus tard, le Tanganyika. Mais ces possessions lui paraissaient insignifiantes eu égard à sa nouvelle place dans l'échelle des Puissances, par rapport à la France, l'Angleterre, le Portugal et même le territoire de Léopold II. Le sentiment d'avoir été mal servi fut à la base de sa nouvelle politique mondiale (weltpolitik). Il lui fallait un empire colonial au centre de l'Afrique, un empire « du milieu » (Mittelafrika), le correspondant africain de sa position en Europe, la Mitteleuropa qu'elle constituait⁹. Puisqu'elle était établie à la fois à l'Ouest (Kamerun, Sud-Ouest africain) et à l'Est (Tanganyika), deux territoires étaient dans le viseur : le Congo belge d'une part et les colonies portugaises d'autre part, l'Angola et le Mozambique. Il s'agissait là des limites minimales de cet empire qui n'excluait d'y inclure dans la suite l'ensemble de l'Afrique Équatoriale française (couvrant les pays actuels suivants : Tchad, Centrafrique, Gabon, Congo).

L'Allemagne misait à la fois sur la stratégie économique et politique. La mainmise économique sur les territoires convoités passait pour une base suffisamment forte pour assumer la responsabilité politique de la

7 J.P. CHRÉTIEN, *L'Afrique des Grands Lacs ; Deux mille ans d'histoire*, Paris, Aubier, 2000, p. 188.

8 Cf. M. ZANA ETAMBALA, *op. cit.*, p. 372. Voir aussi 348-350. Signalons qu'une importante étude est actuellement en cours par Jean-Luc Vellut sur cette frontière devenue objet de tant de controverses.

9 J. DEROU, « La question du *Mittelafrika* d'après les sources britanniques et françaises », *Annales, Université d'Abidjan, série I (Histoire)*, XI, 1983, pp. 165-203.

souveraineté. Cela tombait bien car en Belgique, l'idée de la « vente » éventuelle d'une partie du Congo pour faire face au « fardeau » de la colonisation n'était pas étrangère, du moins jusqu'aux alentours de la première guerre mondiale. Et, l'Allemagne était particulièrement intéressée par le développement et le contrôle des moyens de communications. Elle n'hésita pas à faire des avances à deux groupes financiers opérant au Congo : le groupe Thys, concessionnaire de la ligne Matadi-Léopoldville et le groupe Empain, contrôlant la ligne des Grands Lacs.

Sur le plan politique, une première action fut amorcée en 1911, lorsqu'intervint un réaménagement de frontière entre le domaine français de l'AEF et la colonie allemande du Kamerun, quand l'Allemagne s'engagea à ne pas entraver l'action de la France au Maroc. La France céda à l'Allemagne au sud du Kamerun, une bande de territoire qui engloba la Guinée espagnole (Guinée équatoriale actuelle) et deux antennes, l'une par la Sangha et l'autre par la Lobaye. Cette Convention franco-allemande ouvrit de la sorte de larges perspectives en tant que premier pas dans la réalisation du Mittelafrika, puisque l'Allemagne avait accès à deux voies, le fleuve Congo et son affluent, l'Oubangi. Grâce à ces nouvelles acquisitions, cette puissance, déjà limitrophe du Congo belge à l'est, le devenait désormais à l'ouest.

Le Congo belge apparut alors comme la victime la plus visée. Non seulement il était pris en tenaille entre les deux possessions allemandes, occidentales et orientales, de plus l'article 16 de cette même Convention franco-allemande faisait implicitement référence à son éventuel dépècement. Tout changea avec l'avènement de la guerre mondiale 1914-18 et avec l'échec de l'Allemagne où elle perdit toutes ses colonies lors de la signature du Traité de Versailles, au terme duquel, le 25 août 1925, le Rwanda-Burundi furent confiés en mandat à la Belgique par la Société des Nations, l'ancêtre des Nations-Unies. Jusqu'en dernière minute, l'Allemagne avait tenu à son projet impérialiste sur les terres congolaises. En 1914, quand elle était parvenue à envahir la Belgique, elle lui aurait fait la proposition de se retirer du territoire belge et de verser une indemnité, si elle pouvait acheter le Congo trois ou quatre fois sa valeur¹⁰.

D'autres idées provinrent de l'outre-Atlantique. D'abord, des panafricanistes américains, sous la direction de William Edward B. Du Bois, sollicitèrent de la Société des Nations l'administration des colonies allemandes. Le projet ne fut pas retenu. Ce fut le Congo qui suscita un grand intérêt auprès de certains Américains, comme l'a rapporté Renaud de Briey qui effectua une mission en Afrique à la demande du roi Albert. La Belgique, « ...estimée incapable de gouverner sa colonie, de la développer ou de travailler efficacement à l'amélioration de la condition des indigènes, devrait céder le Congo aux États-Unis... Sous la direction des États-Unis, le Congo rendrait le commerce américain indépendant de l'Europe ; il

10 A.J.P. TAYLOR, *The struggle for Mastery in Europe 1848-1914*, Oxford, 1954, p. 535 ; J. DEROU, *art. cit.*, p. 202.

lui fournirait des matières premières en abondance, lui ouvrirait des débouchés nombreux et nécessiterait la création d'une marine marchande qui nous permettrait de nous emparer du commerce mondial »¹¹. Ces idées rejoignaient curieusement le projet de l'afro-américain Marcus Garvey¹², autoproclamé « empereur de l'Afrique » qui, dans l'animation de la revue *Negro World*, prônait le retour des Noirs américains en Afrique, la création d'une grande flotte maritime pour organiser ce retour. Heureusement, pour la Belgique, ces projets furent sans lendemains

À partir de 1930, lorsque l'Allemagne hitlérienne commença à manifester ses griffes, les Anglais, pour calmer ses appétits politiques qui devenaient dangereux, préconisèrent une nouvelle redistribution des colonies, avec possibilité de céder à Hitler une partie du Congo et de l'Angola, dans le prolongement de la concrétisation d'une Mittelafrika. La Belgique se mit à redouter, une fois de plus, la perte de son domaine colonial maintenant agrandi avec le Ruanda-Urundi, ou l'imputation d'une partie de son territoire. Il semble que Léopold III n'aurait personnellement pas été opposé à un tel projet pour tenter de faire l'économie d'une nouvelle guerre¹³. Mais l'Allemagne rejeta cette offre. En réalité, s'agissant des territoires coloniaux, il n'y avait rien à craindre d'Hitler. Arrivé au pouvoir en 1933, le futur Führer s'était déjà prononcé contre la politique d'expansion coloniale. Il craignait que la politique intégrationniste des Africains, comme celle pratiquée par la France, ne puisse aboutir à l'émergence d'un « État africain » sur le sol européen. Le seul intérêt qu'il portait sur ce continent se limitait à la restitution à son pays de ses anciennes colonies.

Les échos de ces multiples projets parvenaient sur le terrain au Congo. En témoigne, le message de Simon Mpadi, fondateur de *l'Église la Mission des Noirs*. En 1940, alors qu'il est relégué à Befale dans l'Équateur, il tint à ses fidèles ce propos, dans une lettre qui fut saisie par les services de la Sûreté coloniale : « Ce que nous voyons n'est que le début de la guerre du Congo (...) Ceux qui viendront, ceux-là combattront, vaincront et prendront ce pays du Congo pour le tenir. Ces rois qui sont étrangers (...) sont consacrés par Dieu pour la guerre et la victoire ; de même qu'il a vaincu en Europe, ainsi aussi Dieu le fera vaincre ici au Congo (...) Quand ce roi étranger aura pris le Congo, il donnera le moyen aux Noirs qui sont en Amérique de revenir dans leur pays qui est le leur, le pays du Congo. Les Américains seront ramenés dans ce pays de Congo par le règne du roi allemand (...) »¹⁴

11 R. DE BRIEY, *Le Sphinx noir. Essai sur les problèmes de colonisation africaine*, Paris/Bruxelles, Berger-Levrault/ Albert Dewit, 1926, pp. 105-106.

12 T.G. TETE-ADJALOGO, *Marcus Garvey, Père de l'Unité africaine des peuples : sa vie, sa pensée et ses réalisations*, Paris, L'Harmattan, 1995, 2 tomes.

13 Guy VANTHEMSCHE, *La Belgique et le Congo : Nouvelle histoire de Belgique*, Bruxelles, édition Complexe, 2017, p. 124.

14 Cf. J.L. VELLUT, « Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Zaïre : avant la marche de l'indépendance (ca 1876-1975), Coquery-Vidrovitch, C. et al (éds.), *Rébellions-Révolutions au Zaïre 1963-1965*, Paris, L'Harmattan, tome 1, p. 53.

Troisième tentative : des remises en cause de la fin de la période coloniale (1946-1962)

Pendant la deuxième guerre mondiale, le destin du Congo a failli changer du tout au tout. La raison initiale fut liée aux divisions belgo-belges. Elle fut accentuée par le rôle important que le Congo joua dans cette guerre et la contribution exceptionnelle qu'elle apporta à la victoire des alliés. Cela donna naissance aux velléités de séparatisme de la région, à la base de cet effort exceptionnel.

Attaquée par l'Allemagne nazie le 10 mai 1940, la Belgique capitula dix-huit jours plus tard. S'ouvrit alors une crise politique majeure face à la victoire nazie. Le roi Léopold III, qui était germanophile, accepta de déposer les armes et d'accepter le dictat de l'Allemagne. Mais le gouvernement belge choisit de résister et se réfugia à Londres pour poursuivre la guerre. La situation du Congo devint plus qu'incertaine. Elle était sous la dépendance du Gouverneur général, Pierre Ryckmans, qui était le représentant du roi, mais relevait pour la gestion administrative, du ministre des Colonies, membre du gouvernement belge, de qui dépendait le même Gouverneur général.

Alors que Pierre Ryckmans venait de proclamer dans une grande allocution, le *devoir d'espérance* en la victoire finale, La Force Publique, sous commandement de A. Gilliaert et E. Janssens, préconisa sa solution en quatre points :

1. Le Congo, considérant l'imbroglie internationale actuel, considérant l'incapacité matérielle et morale du gouvernement Pierlot de poursuivre la politique qu'il s'était fixée, considérant l'occupation totale de la Belgique par une puissance étrangère, proclame sa volonté d'indépendance.
2. Le Congo (y compris le Ruanda-Urundi) sera, jusqu'au moment du rétablissement de l'indépendance de la Belgique, soumis aux seuls ordres du Gouvernement Général de la Colonie.
3. Le Congo entend être et demeurer en bonnes relations avec toutes les puissances.
4. Le Congo est décidé à défendre son indépendance par les armes et avec toutes les ressources défensives naturelles de l'Afrique centrale¹⁵.

Si ce plan avait été suivi, non seulement le destin du Congo aurait été tout différent, mais aussi l'ensemble de l'histoire de la Deuxième guerre mondiale. Pierre Ryckmans ne s'y engagea pas. Il prit l'option de maintenir le Congo dans le camp des alliés, en accord avec le ministre des Colonies, Albert De Vleeschauwer et l'ensemble du Gouvernement belge en exil. Il fut ainsi le premier à offrir au général de Gaulle, à Léopoldville, l'accueil réservé à un Chef d'État, au moment il vint proclamer, à Brazzaville,

15 J. VANDERLINDEN, *Pierre Ryckmans (1891-1959) Coloniser dans l'honneur (avec un libre propos de Jean Stengers)*, Bruxelles, De Boeck Université, 1994, p. 430.

l'avènement de la France libre et qu'il traversa le fleuve pour visiter la capitale congolaise.

La suite de l'histoire est connue. La participation congolaise à cette deuxième guerre mondiale a été à la fois économique et militaire. Sur le plan économique, elle devait fournir aux alliés, principalement, aux Américains, des matières premières stratégiques qu'ils ne pouvaient plus recevoir des pays du Sud-Est asiatique du fait de la victoire des Japonais, alliés des Allemands, dans cette région. Le plus culminant de cet effort de guerre fut le recours à l'uranium congolais pour la fabrication de la bombe atomique pour en finir avec le Japon¹⁶.

La fin de la guerre eut entre autres pour conséquence de créer un vide politique, davantage ressenti à cause de la double défaite de la Belgique, à la fois militaire contre l'Allemagne et économique par rapport au réseau anglo-américain (USA, Angleterre, Afrique du Sud). Le terrain où ce vide était le plus ressenti était le Katanga. Déjà après la première guerre mondiale, cette région australe s'était retrouvée en situation de quasi dépendance de l'Afrique australe et plus globalement, de la zone de la livre sterling. En 1919, la part de la Belgique sur le commerce au Katanga n'était que de 0,5% alors que celle de la zone de la livre sterling était de 70% et celle des USA de 27 %¹⁷. Pendant la deuxième guerre mondiale, l'économie congolaise se trouva dans l'obligation d'assurer un certain nombre de transformations de produit sur place, à cause des difficultés d'importation de produits provenant d'Europe. Le Katanga fut le premier bénéficiaire de cette politique. On y créa des industries métallurgique et chimique, y compris celle des biens de consommation (textile, bière, savon, ciment, etc.).

Dans cette région, qui pratiquait une colonisation de peuplement, où s'étaient installés plusieurs expatriés d'origine diversifiée, la présence européenne massive risquait de conduire vers des vellétés d'appropriation définitive de territoire et de revendication de son autonomie. Plus tard, le projet commença à prendre forme dans les milieux des *Katangaleux* (les Blancs du Katanga) qui ne se confondaient pas avec les Katangais. Ils se plaisaient à faire la différence entre « la capitale du cuivre » (Elisabethville) et la capitale du papier (Léopoldville) dont ils se moquaient. *L'Union Katangaise*, qui était l'appellation de l'Association des Blancs du Katanga, revendiquait son autonomie de la colonie belge ; une indépendance non seulement du pouvoir de Kinshasa mais aussi celle de Bruxelles¹⁸. Ce projet fut congolisé à la suite des frustrations qui naquirent après les élections communales de 1957 à Elisabethville et à Jadotville ; les résultats, qui consacrèrent la marginalisation des « Katangais authentiques » par

16 J.M. MUTAMBA MAKOMBO, *Du Congo belge au Congo indépendant : émergence des Évolués et genèse du nationalisme*, Kinshasa, IFEP, 1996, pp. 19-31.

17 I. NDAYWEL, *Histoire générale du Congo*, Louvain-la-Neuve-Kinshasa, Duculot-Afrique éditions, 1998, p. 444.

18 R. YAKEMTCHOUK, *Aux origines du séparatisme katangais*, Bruxelles, ARSOM, 1988.

rapport aux « immigrés », conduisirent à la cartellisation des associations tribales autochtones, avec le concours de l'Union Katangaise, sous le label de la *Confédération nationale des Tribus du Katanga* » (Conakat) auquel même la Balubakat a fait partie au départ¹⁹. Le clivage préexistant entre « autochtones » et « allochtones » allait se renforcer dans la perspective de l'indépendance prochaine. Surtout que les premiers étaient plutôt cléments envers les colons et, les seconds leur étaient carrément hostiles.

La complicité belge dans les velléités de l'autonomie du Katanga était déjà manifeste à la table ronde politique de Bruxelles en janvier 1960. Les leaders katangais, visiblement sous inspiration de leurs partenaires, avaient des positions excentriques par rapport aux autres Congolais. Ils plaidèrent pour que la nationalité congolaise soit également reconnue aux Blancs installés au Katanga et soutenaient le projet d'un Congo fédéral, voire confédéral, là où les autres Congolais sentaient venir le piège de la balkanisation. Après la promulgation de la Loi Fondamentale, lors de la mise en place des exécutifs provinciaux, l'autorité belge a fermé les yeux sur une entorse de la Loi, pour faire obtenir l'investiture au gouvernement provincial piloté par le leader de la Conakat, Moïse Tshombe. Le parti Balubakat refusa de siéger lors de la séance de l'investiture du gouvernement du Katanga ; de ce fait, le quorum ne fut pas atteint pour que l'assemblée puisse siéger. Le pouvoir colonial réduisit de moitié le quorum, pour permettre aux membres présents de siéger et d'investir le gouvernement provincial²⁰.

En 1960, le projet de la proclamation de l'indépendance du Katanga, avant celle du Congo, avait été évité de justesse, par trois fois. D'abord le 14 juin. Le Collège Exécutif Provincial proclama l'état d'urgence au Katanga et mit en place à Elisabethville le plan « troubles » ordonnant l'occupation militaire des points stratégiques de la ville. L'indépendance du Katanga allait être annoncée, n'eût-été l'intervention du Commissaire provincial Shöller. La deuxième tentative fut planifiée pour le 28 juin. La police, fouillant à l'aéroport, le 26 juin, les bagages d'un ancien agent de la Sûreté belge reconverti dans l'immobilier, découvrit une lettre, sur papier à en tête de la République du Katanga, l'accréditant comme ambassadeur chargé d'annoncer au roi des Belges et aux USA, l'indépendance de la province minière du Katanga. La troisième tentative fut celle du 29 juin. Les membres du Corps Consulaire furent conviés à l'Assemblée provinciale en vue d'y entendre « une déclaration importante du gouvernement ». Le projet fut vite contré et la proclamation de l'indépendance n'a pu avoir lieu.

La Belgique savait que cette proclamation d'indépendance du Katanga allait avoir lieu. Elle n'a fait que la postposer pour éviter de paraître en être

19 C. KABUYA LUMUNA SANDO, *Nord-Katanga 1960-1964 : de la sécession à la guerre civile*, Paris, L'Harmattan, 1992.

20 C. KABUYA LUMUNA SANDO, *op. cit.*, pp. 97-99.

responsable. Le secret de polichinelle ne fut pas gardé pendant longtemps. La proclamation d'indépendance eut lieu le 11 juillet, parce que cette date succédait à celle du 10 juillet, le jour où les Forces métropolitaines avaient neutralisé les garnisons de l'Armée Nationale Congolaise, la seule Force qui pouvait empêcher cette proclamation. Aussitôt, des techniciens belges prirent possession de l'État sécessionniste pour en assurer le pilotage effectif de l'État sécessionniste. Sa Constitution fut l'œuvre du Professeur Clémens de l'Université de Liège. L'UMHK pouvait continuer à exploiter, sans désemparer, les minerais congolais, activité qui ne connut pas de crise à l'année de l'indépendance comme celle qui allait suivre immédiatement.

Dans cette fièvre de la décolonisation, un autre projet de la révision explicite de la carte du Congo avait surgi dans le milieu kongo, au lendemain des manifestations du 4 janvier 1959 à Léopoldville, à la suite de l'arrestation des trois principaux leaders de l'ABAKO : Joseph Kasa-Vubu, Daniel Kanza et Simon Nzeza-Landu. Au départ, simple association culturelle fondée en 1950 par Nzeza-Landu, sur conseil du jésuite Joseph Van Wing pour lutter contre l'envahissement du lingala, l'ABAKO, qui signifiait alors « *Association des Bakongo pour l'unification et le perfectionnement de la langue kikongo* », s'était politisé à partir de 1954 avec son nouveau président Joseph Kasa-Vubu. En réaction, l'ABAKO se mit à réclamer l'indépendance du Bas-Congo. Elle l'aurait même proclamée, cette indépendance, à titre symbolique, le 28 août 1958²¹. L'ABAKO-section Brazzaville, dans son tract du 21 janvier 1959, précisait : « Les limites de la République du Bas-Congo dont le Gouvernement est déjà constitué, devront s'étendre jusqu'au Kasai ». La solution pacifique, préconisée par le peuple kongo, à laquelle on devait faire recours pour la matérialisation de ce projet, avait pour implication : « la balkanisation du Congo, l'octroi aux Bakongo d'un statut d'autonomie complète et la formation d'un ensemble belgo-africain »²².

Au-delà de cette réaction de colère, le projet en soi était plus profond qu'il n'en donnait l'air. La prise de position publique de l'ABAKO pour le partage du Congo insistait sur un argument historique : « Nous avons, sur la voie du progrès, trois siècles d'avance sur les autres ethnies de l'Afrique Centrale ». Il se créa à Léopoldville, sur cette lancée, au mois de février, le « Mouvement de Regroupement des Populations Congolaises » (MGPC), avec pour objectif, le regroupement des Bakongo et la constitution d'un État comprenant certaines populations du Congo belge, de la République du Congo, de l'enclave de Cabinda et de l'Angola en vue de reconstituer l'ancien royaume du Kongo²³. Cette initiative s'inscrivait dans une dynamique

21 A. KASHAMURA CHAMBU, *Les routes de ma vie : souvenirs et réflexions 1928-2004*, tome 1, Kinshasa, éd. du Lomami, 2021, p. 98.

22 B. VERHAEGEN, *ABAKO 1950-1960*, Bruxelles, CRISP, 1962, p. 327.

23 B. VERHAEGEN, *L'ABAKO et l'indépendance du Congo belge : dix ans de nationalisme kongo (1950-1960)*, Tervuren-Paris, MRAC-L'Harmattan, 2003, pp. 325-331.

politique qui avait des solides connections en dehors du territoire national. Elle s'inscrivait dans l'idée d'un partenariat politique avec le *Mouvement d'Évolution Sociale de l'Afrique Noire* (MESAN) de Barthélémy Boganda de l'Oubangi-Chari et de l'*Union démocratique de la Défense des Intérêts Africains* (UDDIA) de Fulbert Youlou du Moyen-Congo. Ce regroupement de la République du Bas-Congo et de la République Centrafricaine unie (ancien Oubangi-Chari) servirait de base à la construction des *États-Unis d'Afrique Latine*, le grand rêve de Boganda. Dans sa phase finale, ces États-Unis d'Afrique Latine comprendraient les pays ci-après : La République du Bas-Congo (ou le Royaume Kongo reconstitué), la République unie centrafricaine, le restant du Congo belge, l'Angola, le Cameroun et le Ruanda-Urundi. La création de l'empire du Mali (regroupement du Sénégal et de la République du Mali) avait aidé au développement du projet²⁴.

Cette construction politique ne résista pas à l'épreuve des événements. Barthélémy Boganda trouva la mort dans un accident d'avion, peu avant la célébration de l'indépendance de son pays qui prit le nom de République Centrafricaine ; l'abbé Fulbert Youlou devint le président de la République du Moyen-Congo qui prit le nom de Congo ; Joseph Kasa-Vubu devint le président du Congo/Kinshasa. La réminiscence du projet de reconstitution du royaume kongo a fini par être inscrite durablement dans la sémantique du Bas-Congo qui se réclame jusqu'à ce jour d'être le *Kongo central*.

III. Les résistances à l'ère de la guerre froide

L'indépendance du Congo, si elle fut un instant d'exaltation de joie, se présenta en réalité sous la forme d'une veillée d'armes. Celle-ci se jouait à deux niveaux : d'une part, entre la droite et la gauche belge, d'autre part, entre le bloc capitaliste, avec les USA en tête, et le bloc socialiste, avec l'URSS en tête. Les acteurs congolais, pris en otage, étaient en devoir d'inscrire leurs oppositions internes dans les sillons de ces clivages qui fonctionnaient en synergie sous la manipulation des services des renseignements dont ils ne disposaient que d'une vague connaissance. Il s'agissait des services des puissances de l'OTAN, la CIA américaine en tête et ceux des pays du Pacte de Varsovie dont le KGB soviétique était le premier de cordée.

Sur cette période, on devrait soumettre à une lecture croisée les témoignages disponibles de cette époque. De tous les Congolais, Mobutu était probablement le plus introduit dans l'univers des services secrets. C'est l'historien belge Georges-Henri Dumont, alors collaborateur du ministre du Congo belge, Maurice Van Hemelrijck, qui nous fait part d'un incident fort révélateur. En séjour à Léopoldville, avec le ministre, après les événements du 4 janvier et l'arrestation des leaders de l'ABAKO, il

24 M. ZANA ETAMBALA, *op. cit.*, p. 408.

s'est rendu à la rédaction du journal *l'Avenir* pour un entretien avec son rédacteur en chef, Pierre Davister. Lors de la conversation, Dumont critiqua le Gouverneur général Cornelis, estimant que l'arrestation des leaders congolais avait été une erreur et un manque de sang-froid. Il poursuivit : « *À la fin de l'entretien, Pierre Davister m'invite à visiter l'imprimerie. Pour m'y rendre, je passe par un petit bureau voisin, séparé du sien par une simple cloison. Il me présente le rédacteur des pages africaines du journal : un homme jeune, sportif d'allure, en train d'écrire ce que je suppose un article (...)* » Le lendemain matin, le Gouverneur Général fait part de son mécontentement au ministre pour les propos que Georges-Henri Dumont avaient tenus à son endroit. Finalement, l'incident est clos. Mais, en bon historien, Dumont s'efforce de savoir ce qui s'était passé. « *J'apprendrai que l'informateur de la Sûreté n'était pas Pierre Davister mais le rédacteur des pages africaines du journal. À tout hasard, je demanderai son nom. Ce qui me permettra de noter – Joseph-Désiré Mobutu – dans mon carnet* »²⁵. C'est donc, bien avant la Table ronde que Mobutu avait été recruté comme Agent des Services secrets.

L'URSS, de son côté, n'a pas non plus attendu cette conférence pour choisir ses hommes, notamment Antoine Gizenga. Ce fut à l'occasion du voyage de décembre 1959 que Maurice Van Hemerijck offrit à une délégation des leaders congolais, raconte-t-il dans ses mémoires²⁶. Il décida de s'éloigner du groupe, se rendit à Berlin-ouest, traversa la porte de Brandebourg pour s'aventurer dans l'Allemagne de l'Est pour demander de se rendre à Moscou. Il y arriva le 15 janvier 1960. Il sacrifia la participation à la table-ronde politique. Avec un passeport guinéen, il arriva à Conakry le 3 février 1960 où séjournait une délégation congolaise présidée par Pierre Mulele. Introduit par le ministre Diallo-Telli, le futur Secrétaire général de l'OUA, il fut reçu par Sekou Touré qui recommanda que les partis progressistes du Congo s'organisent pour former un bloc politique, solide et majoritaire, pour gagner les élections et former un gouvernement progressiste. Au cours du séjour dans la capitale guinéenne, il fit la connaissance d'une métisse franco-centrafricaine, de mère d'origine congolaise. Il s'agissait d'Andrée Blouin, nièce de Barthélémy Boganda. Il l'amena au Congo. Blouin s'illustra dans des meetings au Kwilu qu'elle tenait en kikongo, et deviendra l'une des collaboratrices de Lumumba.

Ainsi, dès le crépuscule de la décolonisation, les grandes puissances avaient déjà recruté leurs pions pour torpiller les indépendances africaines.

25 G.H. DUMONT, 1958-1959 : *de la paix scolaire à la tourmente congolaise*, Bruxelles, Le Cri, 1995, pp. 90-91.

26 A. GIZENGA, *Ma vie et mes luttes*, Paris, L'Harmattan, 2011, pp. 107-155.

Quatrième tentative : le séparatisme, comme expression de chantage et d'opposition politiques

La mise en place des premiers animateurs de la République, particulièrement lors de la formation du premier gouvernement et du choix du premier président de la République, fut une opération de tous les dangers à cause de l'affrontement qui avait surgi entre les deux principales coalitions politiques qui s'étaient bâties autour des deux grands leaders : Patrice Lumumba et Joseph Kasa-Vubu. Autour de Lumumba, on retrouvait les partis les plus « radicaux » : le MNC/L, le PSA/Gizenga, la Balubakat de Jason Sendwe et le CERECA d'Anicet Kashamura. Le cartel des « modérés », autour de Joseph Kasa-Vubu, était composé, pour l'essentiel, de l'ABAKO, de la Conakat de Moïse Tshombe, du MNC/ Kalonji, du PSA/Kamitatu, et de la PUNA de Jean Bolikango.

On sait que la perception coloniale des deux grands leaders avait connu, en peu de temps, une étonnante mutation. Jusque décembre 1958, c'est Kasa-Vubu qui passait pour le leader radical et « dangereux ». C'est ainsi qu'on l'empêcha de manière discrète de participer à la conférence d'Accra et qu'on y autorisa le jeune Lumumba qui venait de créer son parti, le MNC. De même, il fut autorisé à tenir son grand meeting le dimanche 28 décembre 1958 à la Place Kalamu, alors que Kasa-Vubu fut interdit d'en faire autant, le dimanche suivant, le 4 janvier 1959. Dopé par la rencontre d'Accra et les recommandations des grands leaders nationalistes dont il fit connaissance, Nkrumah et Sekou Touré en tête, Lumumba fut complètement transformé. Son anticolonialisme s'avéra plus radical. On commença à le taxer de « communiste ». Avant la conférence de la Table ronde, il organisa une succession des Congrès de partis unitaristes dont le dernier fut celui de Stanleyville où il fut arrêté. Kasa-Vubu, au départ adepte d'une indépendance sectorielle, devint plus réaliste dans ses exigences. Au *Congrès de Kisantu* où s'est réuni son cartel en 1959, on préconisa la création d'une Union des Républiques d'Afrique Centrale (URAC), prenant fait et cause pour les idées katangaises en vue de la mise place d'une Confédération.

Au mois de juin 1960, après la mise en place des Bureaux de la Chambre des Députés et du Sénat, on en vint à la mise en place du gouvernement et à l'élection du Président de la République. Il est intéressant de relire les contenus des tractations qui précèdent l'investiture du Gouvernement Lumumba. Dans sa version initiale (17 juin), Lumumba s'était proposé Chef de l'État et Kasa-Vubu Premier ministre. Ce qui démontre que les deux leaders se reconnaissaient comme représentant les deux grandes tendances de la nation. Mais jusqu'au 22 juin, Kasa-Vubu exigeait encore, au nom de l'ABAKO, la « formation d'une 7^e province (pour les Bakongo), autonome et souveraine dans une confédération d'un Congo uni »²⁷.

²⁷ Congo 1960, Tome 1, p. 291.

Tout finit par s'arranger fort heureusement. Le 24 juin eut lieu l'élection présidentielle par les Chambres réunies en congrès, pour départager deux candidats, Bolikango, Président de la PUNA, et Kasa-Vubu, Président général de l'ABAKO. Dès le premier tour, Kasa-Vubu fut désigné par 159 voix contre 43 à son concurrent. Le lundi 27 juin, lors de sa prestation de serment, il conclura son discours par cette profession de foi : « *M'élevant au-dessus des partis, des tribus, des ethnies, des communes et des provinces, je veux être le gardien de la légalité, l'arbitre entre les partis, le premier serviteur de l'État.* »²⁸ L'homme d'État était né : il allait être le Chef de l'État pendant cinq ans.

Avant cela, avait eu lieu, le 23 juin, la présentation du Gouvernement Lumumba qui obtint son investiture, d'abord à la Chambre des députés, puis au Sénat. Cette cérémonie fut aussitôt suivie des discours autonomistes. « M. Mopipi menaça de pousser le Maniema à l'autonomie, puisqu'il n'était pas représenté au gouvernement. M. Dericoyard (Derikoye, plus tard) agita la menace de reconstitution de l'empire zandé ; le Kasai et le Katanga s'estimèrent non concernés.

La « menace de sécession » constituera, tout au long de la trajectoire postcoloniale, un mode de chantage pour obtenir une promotion politique. On a noté que cette menace a fini par s'estomper ou par s'effriter avec le temps. Mais, il arrive que ces chantages soient pris en charge par des forces extérieures qui, pour leurs intérêts propres, finissent par les soutenir, par les instrumentaliser ou par les transformer en de véritables projets politiques. Ainsi, il n'y eut pas de sécession du Maniema de Mopipi ou de l'Équateur de Bolikango ; même pas au Bas-Congo, mais exclusivement au Katanga et au Sud-Kasai.

Le cas du Bas-Congo est particulièrement révélateur. Sa revendication passait pour la plus redoutable, parce qu'elle était basée sur un solide argument historique. Pourtant, elle ne résista pas à la volonté commune d'un Congo uni. Elle finit par se commuer en un combat minime de revendication de l'annexion dans son giron de la ville de Kinshasa.

Ainsi, lorsque la province du Kongo central, dirigée par Vital Moanda comme président provincial, fut constituée en 1963 par le gouvernement de Cyrille Adoula, la capitale provinciale s'installa à Djelo-Binza, dans le bâtiment qui a servi pendant longtemps d'État-Major de l'armée. De Djelo-Binza, cette capitale s'installa à Kasangulu, jusqu'à ce que Mobutu décide en 1966 du statut autonome de Kinshasa, la capitale, et que le Kongo Central soit sommé de s'installer à Matadi. L'ABAKO continua à participer à la campagne contre Lumumba, dans le cadre des actions de déstabilisation orchestrée par le Groupe de Binza avec le concours de l'État du Katanga²⁹. La radio clandestine, qui avait pour nom *Radio Makala*, chargée de cette

28 CONGO 1960, Tome 1, p. 304.

29 J. OLLANDET, *op. cit.*, pp. 69-71.

besogne, était dirigé par Raphaël Batsikama, Vice-ministre de l'Intérieur, membre du parti du Chef de l'État. Parce que ce projet de sécession n'avait pas le soutien des puissances du monde, de l'Est comme de l'Ouest, il fut mis sous le boisseau. Il n'en sera pas de même des sécessions du Katanga et du Sud-Kasaï, les deux régions minières emblématiques. Au Katanga, après la menace de sécession (décembre 1959-juin 1960), celle-ci fut déclarée officiellement le 11 juillet 1960 et s'estompera le 14 janvier 1963.

La situation la plus grave fut celle d'Abert Kalonji, grand leader du Kasaï. Cet ancien président du MNC au Kasaï, qui avait fait la prison à Kole, avait accepté la présidence du parti, lorsque les Kinois (Josph Ngalula, Joseph Ilelo, notamment) avaient décidé de la défenestration de Patrice Lumumba à la tête du MNC. De cette situation, étaient nés deux ailes du MNC, le MNC/Lumumba et le MNC/Kalonji. Une grande inimitié prit corps entre les deux leaders du Kasaï.

Malgré tout, Lumumba proposa à Kalonji le portefeuille de l'agriculture, puisque celui-ci avait un diplôme d'*Assistant Agricole* obtenu à Kamponde. Mais, le grand leader des Luba rejeta cette offre revendiquant plutôt le portefeuille de l'Intérieur que Lumumba avait prévu pour Christophe Gbenye, son intérimaire à la tête du MNC/L. Kalonji se retrouva ainsi en dehors du Gouvernement. Pouvait-il briguer d'être le Président de la province du Kasaï ? C'était trop tard. Ce poste avait déjà son élu. Il s'agissait de Barthélémy Mukenge, de surcroît un Lulua et non un Luba.

La grande communauté luba vécut la journée de l'indépendance dans la morosité la plus totale. Leur leader n'était nulle part, ni au gouvernement central, ni au gouvernement provincial. Déjà, au cours de cette grande journée du 30 juin, s'il y eut quelques expressions de mécontentement au sortir de la séance solennelle du Palais de la Nation, celles-ci émanaient des militants du MNC/K et de la PUNA, les partis respectifs de Kalonji et de Bolikango. Plus tard, lorsque Lumumba se présentera au Camp Léopold (Camp Kokolo), ce sont des militaires luba et bangala qui ne cacheront pas leurs mécontentements. Mais le destin de Kalonji ne s'arrêta pas là. Rentré dans son fief du territoire de Bakwanga, il eut à faire face à deux groupes de réfugiés luba, ceux qui avaient été chassés des faubourgs de Luluabourg par les Lulua et ceux qui étaient refoulés du Katanga. Le projet de faire sécession fut accentué par la direction de la *Minière de Bakwanga* qui n'accepta de l'aider financièrement que s'il pouvait faire en sorte que la société n'ait plus à payer des redevances au gouvernement central de Kinshasa. L'invitation qui lui avait été faite de s'octroyer le pouvoir d'État le confirma dans son projet de revendiquer l'autonomie du Sud-Kasaï. C'est donc, le 18 août 1960 qu'il proclama l'avènement de « l'État autonome du Sud-Kasaï ». Peu après, il se proclama *Mulopwe* (empereur) des Baluba. Pendant près de deux ans, cette région échappa à l'autorité de l'État central.

Cinquième tentative : les Républiques de Stanleyville (Kisangani) ou le séparatisme comme stratégie révolutionnaire

Au moment où Lumumba était en résidence surveillée, c'est Antoine-Roger Bolamba, l'ancien rédacteur de la prestigieuse revue des *Évolués*, *La Voix du Congo*, devenu Secrétaire d'État membre du Gouvernement, qui lui suggéra l'idée de tenter de rejoindre Kisangani, avec ses ministres, pour s'efforcer de reconquérir le pays à partir de son fief. Il est possible que le projet ait été monté par la CIA pour l'abattre au moment où il allait mettre pied à Kisangani. C'est ainsi qu'il donna instruction à ses fidèles de le précéder à Kisangani. Antoine Gizenga fut un des premiers à réaliser cet exploit, suivi de Christophe Gbenye. D'autres eurent moins de chance, comme Maurice Mpolo qui se fit arrêter dans la province de Maindombe, alors qu'il se rendait à ce point de rencontre. Quelques-uns qui l'ont accompagné, quand il décida de quitter Léopoldville, en novembre, après le succès de Kasa-Vubu et de sa délégation à l'ONU, eurent la vie sauve parce qu'ils se cachèrent, au moment où on l'arrêta à Lodi, à la traversée de la rivière Sankuru. Il y avait, dans le groupe, notamment, Pierre Mulele et Bernardin Mungul-Diaka.

À Kisangani, en août 1960, Gizenga décida que Kasa-Vubu était « dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions constitutionnelles », puisqu'il était absent à Kisangani et qu'il allait exercer cette haute fonction de Président de la République libre du Congo. C'est ce qui fut fait. En 1961, il y eut ainsi deux « républiques », celle de Kinshasa et celle de Kisangani. Cette dernière, sur le plan militaire, disposait des effectifs du III^e Groupement, commandé par le général Lundula, en rupture de ban avec Kinshasa depuis que Kasa-Vubu l'avait révoqué pour avoir libéré Lumumba lors de sa première arrestation décrétée par Joseph Ileo, Premier ministre et Garde des Sceaux. Son territoire couvrait, en plus de la province orientale, celle du Kivu-Maniema et du nord-Katanga. Cette république disposait aussi des représentations diplomatiques des pays non occidentaux, comme la Chine Maoïste, l'URSS, la Yougoslavie et des pays africains du groupe de Casablanca (le Mali de Modibo Keita, le Ghana de Nkrumah, la RAU de Nasser, etc.).

Il a fallu l'aide de la MONUC, pour que la volonté de réconciliation, avortée à la Table ronde d'Antananarivo, puis à Coquilhatville, puisse aboutir à la tenue du *Conclave de Lovanium* au mois de juillet 1961. Tous les élus de 1960 y furent convoqués, à l'exception de ceux déjà morts, comme Lumumba. On mit en place un Gouvernement d'Union Nationale présidé par Cyrille Adoula. Antoine Gizenga, bien qu'absent des travaux du Conclave, accepta le poste de Vice-Premier ministre. Officiellement, la République Libre du Congo connut son terme, du moins en principe.

Le projet d'un séparatisme révolutionnaire, par la conquête d'une région comme point de départ d'une ambition plus large de conquérir l'ensemble de l'espace national, connut un nouveau rebondissement en 1963, quand Pierre Mulele, formé à la guérilla en Chine, entama sa conquête dans le Kwilu. À ses partisans, il leur apprit la fabrication du cocktail molotov. Pour aiguïser le sens de leur audace, il les convainquit de son invulnérabilité en se faisant tirer une balle blanche ; invulnérabilité qui serait désormais la leur ; les balles qui leur seraient tirées, se fondraient en devenant du liquide (mayi), au cri de son nom, « Mulele ». Cette stratégie eut l'effet désastreux sur les troupes régulières de l'Armée nationale, qui prirent l'habitude de fuir aussitôt qu'ils entendaient des cris de « *Mayi Mulele !* ». En 1964, Mulele réussit à soustraire la grande partie du Kwilu du contrôle du Gouvernement central. Le territoire révolutionnaire finit par se réduire suite aux bombardements des avions T28 conduits par des pilotes cubains anti-Castro recrutés par la CIA.

Sur ce modèle, fut ouvert le front de l'Est de la rébellion. Les Lumumbistes, qui avaient cru en la réconciliation de Lovanium, avaient été révoqués un par un du Gouvernement central, acculant l'opposition à s'organiser au parlement qui s'illustra par des interminables motions de censure des membres du Gouvernement. Le Président Kasa-Vubu décida de la révocation des Chambres. Les Lumumbistes décidèrent alors d'aller s'installer à Brazzaville où le socialiste Alphonse Massamba-Débat venait d'accéder au pouvoir. Ils créèrent le *Comité National de Libération* (CNL).

C'est ce Comité qui envoya Gaston Soumialot et Laurent-Désiré Kabila d'ouvrir ce front de l'Est à partir de Bujumbura. Le succès fut inespéré. Uvira fut conquis presque sans combat, suivi de Kalemie, puis de Kindu. Presque l'ancien territoire de l'ancienne république des nationalistes-lumumbistes fut reconstitué. Celle-ci prit le nom de « *République populaire du Congo* ». Son Président, Christophe Gbenye, installa son gouvernement, une fois de plus, à Kisangani, la capitale. On y retrouva entre autres Thomas Kanza, ministre des Affaires étrangères, épaulé par un vice-ministre, Laurent-Désiré Kabila. Une fois de plus, presque la moitié du pays échappa à l'autorité de Kinshasa. Pour avoir pris en otage les Européens qui se trouvaient dans la région, Gbenye fournit aux forces occidentales le prétexte qui leur manquait pour mettre fin à cette conquête. C'est ainsi que les parachutistes belges furent largués sur Kisangani, le 24 novembre 1964, pendant qu'une opération terrestre, qui s'est donnée le nom d'opération *Ommegang*, commandé par le colonel Van De Walle, s'efforça d'en finir en attaquant les rebelles, d'une ville à une autre et en sécurisant les rues et quartiers de Kisangani. Le séparatisme révolutionnaire s'estompa du coup. Il connaîtra quelques soubresauts en 1977, quand le *Front de Libération Nationale du Congo* (FLNC) du général Nathanaël Mbumba isola quelques villes du sud-Katanga, à la frontière avec l'Angola et qu'il réédita cet exploit

sur Kolwezi en 1978. La petite République de Laurent-Désiré Kabila, *Hewa Bora*, dans le territoire de Fizi, eut une durée plus longue, sans arriver pour autant à conquérir un espace plus important.

Considérations finales

Situons quelques points de repère résumant les acquis du passé. Rappelons d'abord qu'une frontière n'est jamais acquise une fois pour toutes, si elle n'est pas soutenue par une force qui garantit sa pérennité. La Belgique, consciente de cette faiblesse, avait assuré la colonisation du Congo dans la crainte permanente de la perdre. Aussi a-t-elle déployé une politique qui, au total, malgré ses hauts et ses bas, s'est avérée avoir été d'une extrême subtilité.

À l'externe, vis-à-vis des Puissances européennes, elle a déployé une diplomatie de compromis et d'apaisement à chacune d'elles, quitte à les opposer, par moment, entre elles. Inaugurée par Léopold II, cette politique a été poursuivie par ses successeurs et les gouvernements qui ont été en place. Certes, il y a eu des moments difficiles où elle a failli perdre la face, mais au total, elle a mené jusqu'à bon port sa colonie.

Suivant les fluctuations des intérêts, une puissance alliée peut changer de posture, et inversement. On a vu l'Angleterre, partie prenante à la Conférence de Berlin, remettre en cause l'unité du Congo au début du XX^e siècle et l'Allemagne, alliée de Léopold II au temps de la Conférence de Berlin, devenir la championne de son partage, dans la suite. La Belgique elle-même, fer-de-lance de l'unité du Congo, ne s'est pas empêchée de lui faire cadeau d'une *Loi Fondamentale*³⁰ qui ouvrait la porte à sa balkanisation et de soutenir la sécession katangaise. Certes, des réflexions sur la révision de l'organisation du Congo, sur une base fédérale, étaient dans l'air du temps au cours des années 50, mais elles n'étaient pas encore passées par la voie de l'expérimentation³¹.

À l'interne, pourtant, la politique coloniale belge avait toujours misé sur un cadrage administratif strict du territoire, grâce à la permanence et à la solidité de son outil constitutionnel, la *Charte Coloniale*, et la doctrine territoriale mise en place par le deuxième ministre des Colonies, Louis Franck, impliquant toutes les instances, y compris les stations des missions

30 I. NDAYWEL, « La Loi Fondamentale : transition sans héritage et héritage sans transition », *Bulletin de séances de l'ARSOM*, 55, 2009, 4, pp. 457-475 ; *L'invention du Congo Contemporain : traditions, mémoires, modernités*, Paris, L'Harmattan, tome 1, pp. 209-230.

31 Cf. P. COPPENS, *Anticipations congolaises*, Bruxelles, Éditions techniques et scientifiques, 1956 ; A. DOUCY, « Sociologie coloniale et réformes de structure au Congo belge », *Revue de l'Université Libre de Bruxelles*, 2-3, 1957, pp. 212-229 ; J. SÉPULCRE, *Propos sur le Congo politique de demain : autonomie et fédéralisme*, Elisabethville, Éditions de l'Essor du Congo, 1958 ; J. VAN BILSEN, *Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi*, Tournai, Casterman, 1958.

catholiques. L'administration du territoire a oscillé entre le régime centralisé et décentralisé. Cet effet du balancier était perceptible par le changement des titres administratifs. Si le représentant du gouvernement et du roi a été, de manière permanente, un *Gouverneur Général*, après avoir été pour un court moment, *Administrateur Général*, les animateurs des provinces ont porté des titres différents. Au départ, ils furent des *Vice-Gouverneurs généraux* (1914-1933) à l'époque de la grande décentralisation des quatre grandes provinces (Congo-Kasaï, Katanga, Équateur, Province orientale), puis des *Commissaires de province*, au moment où, après le déménagement de la capitale de Boma à Léopoldville, il fallait recentrer l'administration du territoire autour des 6 provinces de Lusambo, d'Elisabethville, de Costermansville, de Stanleyville et de Coquilhatville (1933-1947) ; la réforme de 1947 restitua plus de pouvoir aux provinces, désormais dirigées par des *Gouverneurs de province*³².

Au total, au sortir de la colonisation, les Congolais avaient acquis l'expérience d'une grande centralisation de leur pays, marqué jusqu'à l'interdiction de déplacement de populations. Tout déplacement en dehors du territoire d'origine était soumis à une autorisation expresse par l'obtention d'un « passeport de mutation ». Dans les milieux urbains, l'accueil d'un visiteur ou d'un parent en visite devait être signalé au niveau de l'administration urbaine.

À cause de ces acquis, les initiatives séparatistes de la guerre froide ont toutes été vaincues, sinon étouffées dans l'œuf. Si elles sont nées des contradictions locales, on doit noter qu'elles se sont estompées aussi et surtout grâce aux contestations qui leur furent opposées, également localement, sur les mêmes terrains.

C'est dans le Bas-Congo même qu'on a vu s'élever des contre-courants à la tendance séparatiste. Cette dernière tendance constitue l'héritage non pas de Kasa-Vubu, le président de l'ABAKO, mais de Daniel Kanza, son vice-président, celui que Kabasele, dans sa célèbre chanson *Indépendance cha-cha*, qualifie de « Mbuta Kanza ». Tous les deux incarnaient la diversité de cette région : l'un était catholique, originaire du Mayumbe et donc, du Bas-Fleuve ; l'autre était protestant, originaire de Cataractes. À la Table-ronde, lorsque le président du parti décida de faire bande à part en quittant unilatéralement les travaux, exigeant que la conférence se transforme en constituante, le vice-président ne le suivit pas dans cette voie. Celui-ci, à leur retour au pays, finit par créer son courant politique, qui s'appela ABAKO/Mwinda, se réclamant de l'unitarisme à la Lumumba. Son fils, Thomas Kanza, a toujours été le collaborateur de Lumumba ; il en fut de même de la plupart des jeunes intellectuels de ce territoire de Mbanza-Ngungu, comme Léonard Mitudidi, qui fut au maquis de Kabila, et pour qui Che Guevara avait beaucoup d'éloges ou Yerodia Ndombasi, qui est demeuré, jusqu'à sa mort, dans le sillage lumumbiste.

32 J.L. VELLUT, *Guide de l'Étudiant en histoire du Zaïre*, Lubumbashi, éd. Du Mont Noir, 1974, pp. 112-115.

Au Katanga, c'est la Balubakat dans le nord qui fit la guerre à la sécession du Sud, se réclamant d'un lumumbisme pur et dur, avec ses principaux leaders, Jason Sendwe, Prosper Mwamba-Ilunga, Massengho, Laurent-Désiré Kabila. Une résistance qui fut relayée par la création du CNL à Brazzaville, puis la création du PRP de Laurent-Désiré Kabila et son maquis d'*Hewa Bora*. Moïse Tshombe lui-même, réputé sécessionniste, ne l'aurait été que de façade, sur injonction de l'UMHK. Devenu Premier ministre en 1964, il a disposé d'une occasion en or de construire son Etat du Katanga avec le renfort de l'armée nationale et des Forces de Sécurité ; il n'en fit rien et devint le défenseur de l'intégrité nationale, en combattant les forces lumumbistes devenues des forces centrifuges.

Au Sud-Kasaï, la contestation n'avait pas tardé à surgir après que Kalonji avait eu la prétention de se faire couronner, le 1^{er} avril 1961, empereur (*Mulopwe*). Le premier opposant fut d'abord son propre Premier Ministre, Joseph Ngalula, autour de qui se regroupèrent les lettrés de la région (les *Bena Mukanda*). Nombre de lettrés choisirent de quitter « l'empire » pour se retrouver à Kinshasa. Ngalula devint le puissant ministre de l'Éducation nationale du Gouvernement Adoula. La sécession finit par s'éteindre, à la suite du désaveu de Kalonji par le Parlement, le 28 décembre 1961. Il finit par suivre Moïse Tshombe dans le chemin de l'exil en Espagne. Le Sud-Kasaï fut érigé en province autonome, le 22 juillet 1962 et Ngalula en devint le responsable le 30 septembre 1962. La chasse aux privilégiés d'hier dégénéra en une « rébellion » opposant les « gens de l'amont » (*Bena Mukuna*) aux « gens de l'aval (*Bena Tshibanda*), sur base des conflits fonciers préexistants. Il a fallu le retour de Kalonji de l'exil pour qu'une cérémonie de réconciliation fût organisée³³.

Ces offensives et contre-offensives internes sont sans doute à la base d'un effet pervers, accréditant l'idée que la « balkanisation » ne pourrait jamais se réaliser et qu'on peut toujours adopter le discours du séparatisme comme d'un simple chantage, pour obtenir un privilège politique. C'est oublier que, vu de l'extérieur, ce discours apparaît comme la preuve que le Congo est au bord de l'éclatement et qu'il suffirait d'un coup de pouce pour le réaliser.

Cet effet pervers se trouve renforcé par des conjonctures nouvelles. L'abandon des régions entières du pays non administrées ; l'éloignement de Kinshasa qui semble se suffire à lui-même dans un interminable jeu de politique-spectacle ; la généralisation de la précarité accentuant le sentiment du chacun pour soi ; l'étalement insolent des injustices criantes et des favoritismes à ciel ouvert, tous ces facteurs alimentent au quotidien des sentiments de frustration et de révolte qui justifient le surgissement de la débrouille comme mode de vie individuelle, communautaire, voire provinciale. Un exercice qui crée des replis identitaires, dont l'amplitude dépend de la situation particulière de chaque région. Ce danger d'implosion du Congo est une autre épreuve de la balkanisation du pays ; une

33 I. NDAYWEL, *L'invention du Congo Contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2016, Tome 2, pp. 65-67.

balkanisation autrement plus pernicieuse car il s'agit de la *balkanisation du peuple* qui conduira plus sûrement et plus durablement, à la *balkanisation du territoire*.

Il est donc important d'en détecter des signaux avant-coureurs. Ils sont des deux ordres : les régions disposant des situations enviables en matière d'emploi ou d'approvisionnement, ont tendance à ne plus tolérer la présence des ressortissants des espaces moins nantis. Par ailleurs, toutes les régions de la République ont des regards tournés vers des pays de leur voisinage immédiat.

Ainsi, tout en chantant à l'unisson l'hymne national, pratiquant depuis plusieurs décennies des unions matrimoniales interethniques, partageant les mêmes convictions religieuses et le même esprit de convivialité et de fête grâce à notre commune musique, les Congolais ne réalisent pas à suffisance qu'ils sont en train d'être divisés sur le plan économique et commercial : certaines régions vivent surtout des produits importés qui proviennent de l'Angola ; d'autres sont arrimées sur la Zambie ; d'autres encore sont tournées vers le Rwanda ou l'Ouganda. Le marché intérieur étant en pleine léthargie, lentement mais sûrement, l'unité proclamée devient une fiction au niveau du vécu.

C'est dans ce contexte, après l'ère coloniale puis celle de la guerre froide, que se vivent de nouvelles tentatives de balkanisation du Congo de l'ère de la mondialisation, à partir de la situation explosive de l'Est du pays. Une nouvelle épreuve dont il faut prendre la mesure exacte pour en sortir vainqueur, comme dans les précédentes situations. En effet, la situation du moment présente des similarités évidentes avec celle de la période léopoldienne.

Hier, le Congo a vécu son entrée dans le monde capitaliste international ; aujourd'hui ; il confirme son entrée dans l'économie mondiale. Hier, à la fin du XIX^e siècle, la population congolaise a vécu le calvaire du travail d'exploitation du caoutchouc. Ce fut l'ère du « caoutchouc rouge » selon les dénonciations du journaliste franco-britannique Edmund Dene Morel ou celui du « *sang sur les lianes* », selon le mot de Daniel Vangroenweghe³⁴. Aujourd'hui, le produit en vedette n'est plus le caoutchouc mais le coltan et le cobalt. Le calvaire du moment est celui que j'ai qualifié de « *sang sous les bananeraies* »³⁵ du Kivu, lieu des violences les plus insupportables, y compris des viols. Car, si hier le théâtre des opérations d'exploitation commerciale était l'espace de l'Équateur et du Nord-Bandundu ; aujourd'hui, c'est celui des deux provinces du Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika. ■

34 D. VANGROENWEGHE, *Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Aden, 2010.

35 I. NDAYWEL, « Le passé colonial dans le rétroviseur congolais : du caoutchouc rouge au coltan rouge », I. GODDEERIS, et al., éds., *Le Congo colonial : Une histoire en question*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2020, pp. 413-429.